

Présents :

- ♦ Mmes : BOINNARD Nadine, BOINNARD MORALLET Laurence, BOYAT Sylvie, MUDRY BONAN Marie, VAUTHAY Eliane.
- ♦ Mrs : BAUD Jérôme, BENOIT Stéphane, COURRIER Fabien, MENOUD Florian, MORAND Jean-Claude, ROSSET Mickaël, VAUTHAY Michaël, VULLIEZ Christian.

Excusée :

Madame ROSSET Erika.

Le Maire évoque le compte-rendu du conseil précédent et demande s'il y a des remarques. Il est adopté et son annexe contenant l'ensemble du débat de la réunion du 6 août 2021 sera consultable en Mairie.

Marie Mudry Bonan est nommée secrétaire de séance qui s'ouvre à 20h15.

-----  
**1) Chapelle de St-Martin.**

Marie POTTET, architecte agréée qui avait été contacté pour établir une étude a retiré son offre. Il faut contacter d'autres architectes du patrimoine pour avoir une proposition de maîtrise d'œuvre.

**2) Branchements eau/assainissement.**

Michaël VAUTHAY présente les résultats de l'ouverture des plis de la consultation. Ont répondu la SDHD, Baud Romain, Entreprise Girod, l'entreprise LAVANCHY TP n'a pas répondu.

Une demande d'informations complémentaires a été demandé pour vendredi 1<sup>er</sup> octobre. Ce sujet sera traité en commission et présenté lors de la prochaine réunion de conseil.

**3) Halte du Moulin.**

Une réunion s'est tenue le 21 septembre avec le futur nouveau gérant, Monsieur LEMAIRE Jean-Philippe.

Il reste à statuer sur les quatre loyers du commerce laissé en suspens (janvier, février, mars et avril 2021) suite à la situation sanitaire.

Il n'y aura pas de nouveau bail avec le nouvel arrivant, c'est l'ancien bail qui courra.

Après un tour de table, il est décidé que trois loyers seront à payer.

L'état des lieux sera à faire entre le 11 et 15 octobre, le carrelage du bar à faire, si possible avant le 1<sup>er</sup> novembre.

**4) Zone des Terches**

Sébastien Truchot a annoncé sa cessation d'activité. Le local lui appartenant est à vendre.

La commune de Seytroux n'est pas intéressée par cette vente.

La question se pose de faire une étude d'aménagement pour avoir une vision plus lointaine du devenir de cette zone.

Christian VULLIEZ quitte la salle durant ce débat estimant être personnellement impliqué.

Cette décision sera à statuer lors de la prochaine réunion de conseil municipal.

**5) Impôts fonciers.**

Suite à un courrier du service des impôts, le maintien de l'exonération de deux années de la taxe foncière sur les constructions nouvelles est à débattre.

Après discussion, cette exonération est maintenue à 13 voix sur 13.

## 6) Bâtiments communaux.

Des départs sont prévus sur les logements locatifs : l'appartement Le Soli, aux gîtes et le studio situé au-dessus de la salle d'animations.

Des travaux d'isolation thermique vont être réalisés par l'entreprise Confortbois sur les bâtiments des gîtes

## 7) Questions diverses

Laurence BOINNARD MORALLET présente le compte-rendu de sa visite aux archives départementales. Elle explique que des aides sont possibles pour améliorer les conditions de stockages des archives municipales. La question sera à étudier.

Le rapport de la visite des archives départementales du 24 août 2021 spécifie qu'il manque quelques documents d'avant 1950 et signale la présence d'humidité dans le local de stockage. Ce rapport et l'état des lieux de ce qui a été emporté par le service des archives est consultable en Mairie.

Laurence BOINNARD MORALLET informe les membres du conseil que Sabine VINCENTI, responsable du service petite enfance à la CCHC se propose de venir présenter cette compétence. La date sera à définir.

Concernant le captage du Meney, la commune a obtenu des avis favorables des services concernés (DDT Eau et environnement, DDT planification et risques, Agence de l'Eau RMC, Chambre d'Agriculture, DREAL Conseil Départemental.). Il faut que le Conseil Municipal délibère pour demander l'ouverture de l'enquête publique.

Vote à l'unanimité : 13 voix sur 13

Sur le plan forestier, le devis du programme des coupes prévues en 2022 est validé à l'unanimité à 13 voix sur 13.

Le SYANE a terminé l'étude sur l'éclairage public et viendra la première quinzaine d'octobre présenter son diagnostic.

Marie MUDRY BONAN et Mickaël ROSSET proposent une commission de travail pour la répartition des subventions le lundi 18 octobre à 19h. Se proposent de participer Sylvie BOYAT, Jérôme BAUD, Laurence BOINNARD MORALLET, Eliane VAUTHAY.

Sylvie BOYAT précise que le dossier d'arrêt du PLUI-H est en ligne sur le site internet de la CCHC.

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée du courrier de démission de Aude CALLEIA à compter du 22 septembre 2021.

Une réorganisation des commissions est à prévoir, il est demandé à chaque membre du conseil de réfléchir au positionnement désiré au sein des commissions et cette question sera travaillée.

Séance levée à 23h

Prochaine réunion le jeudi 21 octobre 2021 à 19h.